

La Chine en Afrique Survol des enjeux

Par **Bruno Hellendorff**, chercheur-stagiaire au GRIP

13 décembre 2010

Résumé

Depuis une dizaine d'années, les relations sino-africaines ont connu un développement considérable. La vitesse à laquelle la Chine s'est imposée en Afrique plaide pour un succès incontestable de son modèle de coopération, mais les impacts de cette percée sont loin d'être aussi tranchés. Partie intégrante de sa stratégie de « développement harmonieux », l'Afrique est devenue pour la Chine un continent rempli d'autant d'opportunités que de difficultés. De leur côté, les États africains ne gagnent peut être pas autant à coopérer avec la Chine qu'ils n'y perdent. Phénomène complexe et hétérogène, la dynamique de la « Chine en Afrique » soulève des enjeux économiques, politiques et stratégiques considérables et variés que cette note d'analyse s'attache à dévoiler.

Mots clés : Chine, Afrique, Chinafrique, développement, enjeux.

Abstract

China in Africa: an overview of the issues at stake

Sino-African relations have developed in a tremendous way over the last decade. While the pace at which China has penetrated Africa pleads in favor of an innovative and successful model of cooperation, the impacts of its presence in Africa are not so clear-cut. Being an integral part of its long-term "Peaceful Rise" strategy, Africa has become for China a place equally filled with opportunities and pitfalls. African states, for their part, may not gain as much as they lose from their cooperation with China. This paper aims to shed light on the extensive and various issues at stake in this complex, multilayered and heterogeneous "Chinese safari" where political, economic and strategic considerations intertwine.

Keywords : China, Africa, Chinafrica, Development, Peaceful Rise, stakes.

Citation :

HELLENDORFF Bruno, *La Chine en Afrique*, Note d'Analyse du GRIP, 13 décembre 2010, Bruxelles.

URL : file://localhost/http://www.grip.org/fr/siteweb/images/NOTES_ANALYSE:2010:NA_2010-12-13_FR_B-HELLENDORFF.pdf



Introduction

Dans le contexte mondial contemporain, où l'émergence de nouvelles puissances exacerbe la demande globale en ressources naturelles et remet en cause les fondements des interactions internationales, l'Afrique a retrouvé un rôle, économique bien sûr mais aussi politique et stratégique. Cette évolution doit beaucoup à la Chine, dont l'implication sur le continent noir s'est développée à un rythme inégalé : de l'avis du Premier ministre chinois Wen Jiabao, Afrique et Chine ont ouvert ensemble un « partenariat stratégique de type nouveau » dont les caractéristiques fondamentales sont l'égalité et la confiance réciproque sur le plan politique, une coopération « gagnant-gagnant » sur le plan économique et des échanges bénéfiques sur le plan culturel¹.

Sans nul doute, la Chine a accompli une percée remarquable sur le continent. Pékin a rallié la quasi-totalité des États africains à son principe d'« Une seule Chine »² et sa phraséologie officielle – très empreinte du discours des non-alignés – s'est imposée comme base d'un modèle alternatif de coopération politique. Dix ans seulement après le lancement du Forum sur la Coopération sino-africaine (FOCAC), ses échanges commerciaux avec l'Afrique devraient atteindre un niveau record en 2010, dépassant à nouveau la barre des 100 milliards de dollars³. En une décennie, la Chine est devenue un partenaire incontournable du continent en termes de commerce et de financement de projets d'infrastructures et son « soft power » fait l'objet de développements notoires⁴.



Affiche représentant l'amitié sino-africaine, à Pékin

Les discours officiels chinois inscrivent de manière insistante la relation entretenue par la Chine et l'Afrique dans un canevas historique d'amitié politique et de lutte mutuelle contre tout hégémonisme. Pourtant, les évolutions contemporaines du partenariat sino-africain sont considérées par de nombreux observateurs – principalement occidentaux – comme inédites. Aux motivations idéologiques guidant l'action chinoise en Afrique durant la Guerre froide ont effectivement succédé des considérations économiques bien plus pragmatiques, liées notamment au pétrole et aux matières premières du continent.

Les discours officiels chinois inscrivent de manière insistante la relation entretenue par la Chine et l'Afrique dans un canevas historique d'amitié politique et de lutte mutuelle contre tout hégémonisme. Pourtant, les évolutions contemporaines du partenariat sino-africain sont considérées par de nombreux observateurs – principalement occidentaux – comme inédites. Aux motivations idéologiques guidant l'action chinoise en Afrique durant la Guerre froide ont effectivement succédé des considérations économiques bien plus pragmatiques, liées notamment au pétrole et aux matières premières du continent.

1. W. Jiabao, *Discours d'ouverture de la quatrième conférence ministérielle du Forum de Coopération Chine-Afrique (FOCAC)*, Charm El-Cheikh, novembre 2009. http://www.chinadaily.com.cn/china/2009-11/08/content_8929566.htm

2. Sur les 53 États que compte l'Afrique, seuls quatre reconnaissent encore Taïwan (le Burkina Faso, la Gambie, São Tomé et Príncipe et le Swaziland) : la bataille diplomatique que se livrent Pékin et Taipei sur le continent depuis 1949 y perd donc de son importance.

3. « China-Africa trade volume set to hit new record high this year: report », *Forum sur la Coopération sino-africaine*, 15 octobre 2010. <http://www.focac.org/eng/zxxx/t761304.htm>

4. T. Struye de Swielande, *Offensive chinoise en Afrique*, Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain - Chaire Inbev-Baillet-Latour « Union européenne-Chine », « Note d'Analyse », n° 3, avril 2009. <http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/pols/documents/NA3-INBEV-FULL.pdf>

Si cette politique pragmatique n'a rien d'insolite dans son essence, la forme que lui ont conférée les leaders chinois (ce que les Occidentaux ont appelé le « Consensus de Pékin »⁵, par opposition au « Consensus de Washington ») et les succès qu'elle a engrangés ces dernières années ont un effet déstabilisateur tangible sur les normes occidentales de coopération avec l'Afrique autant que sur les équilibres de puissance sur le continent. De nombreuses critiques ont ainsi remis en cause l'effectivité du principe « gagnant-gagnant » dans les relations économiques sino-africaines, allant dans certains cas jusqu'à parler de néo-colonialisme⁶.

D'autre part, la doctrine de non-interférence de Pékin reste au centre de débats houleux : pour beaucoup, elle représente un soutien considérable aux autocrates africains et légitime leurs infractions aux droits de l'homme. L'aide de la Chine a ainsi été labellisée de « rogue aid »⁷ pour n'être subordonnée à aucune conditionnalité politique⁸, à la différence des aides émanant des bailleurs de fonds occidentaux. D'autres critiques ont de plus accusé Pékin de violer cette doctrine lorsque ses intérêts le justifiaient, comme au Tchad ou au Libéria⁹.

Enfin, la politique africaine de Pékin révèle largement l'ambition de la Chine de modifier les équilibres géopolitiques et géostratégiques mondiaux afin de retrouver un statut de puissance centrale qu'elle considère comme légitime. À ce titre, elle inquiète autant les puissances occidentales tenant d'un statu quo international que des puissances montantes rivales voyant leur propre expansion africaine mise en péril¹⁰. Cette politique chinoise d'engagement sur le long terme fait toutefois face à de nombreuses pressions et résistances qui remettent partiellement en cause la pérennité de la dynamique, ainsi que l'illustre par exemple le développement d'un sentiment antichinois sur le continent¹¹.

1. Historique

Dans la rhétorique officielle chinoise, la Chine partage avec l'Afrique comme avec d'autres régions du monde « une histoire multiséculaire de relations amicales »¹² et l'expérience commune de la colonisation. Pékin interprète souvent les expéditions africaines de l'amiral Zheng He entre 1417 et 1431 (dynastie Ming) comme le point de départ d'une relation cordiale et stable entre elle et l'Afrique. Les variations qu'a connues au fil de l'histoire la politique étrangère chinoise vis-à-vis du continent africain, balançant alternativement entre intérêt et indifférence, tempèrent néanmoins

-
5. J. C. Ramo, *The Pékin Consensus : Notes on the New Physics of Chinese Power*, Londres : The Foreign Policy Centre, 2004.
 6. A. Rodier, « L'Afrique se rebiffe contre le « néocolonialisme » chinois », *Le Figaro*, 14 octobre 2009. <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2009/10/15/04016-20091015ARTFIG00013-l-afrique-se-rebiffe-contre-le-neocolonialisme-chinois-.php>
 7. N. Moises, « Rogue Aid », *Foreign Policy*, 2007. http://www.foreignpolicy.com/articles/2007/02/14/rogue_aid
 8. La reconnaissance du principe d'« Une seule Chine » mise à part. Les conditionnalités économiques sont elles bien présentes : 50 % au moins des équipements, matériaux et technologies utilisés dans les projets financés par la Chine au travers de sa banque d'import-export (l'EXIM Bank) doivent être chinois. Ce chiffre monte à 80 % dans le cas des États-Unis.
 9. « People's Republic of China: sustaining conflict and human rights abuses: The flow of arms accelerates », *Amnesty International*, Report, Juin 2006. <http://www.amnesty.org/en/library/info/ASA17/030/2006>
 10. B. Chandramohan, « Why China Wins Africa Game », *The Diplomat*, 17 juillet 2010. <http://the-diplomat.com/2010/07/17/why-china-wins-africa-game/>
 11. S. Michel, M. Beuret, *La Chinafrique : Pékin à la conquête du continent noir*, Paris : Hachette, 2008, 412 p.
 12. Gao Jinyuan, « China and Africa : The Development of Relations Over Many Centuries », *African Affairs*, LXXXIII, 331, 1984, p. 241-250.

cette image officielle d'une tradition glorieuse et indéfectible de bonne entente et d'amitié mutuelles¹³.

Les relations sino-africaines prirent un tour nouveau dans les années cinquante. La conférence de Bandung d'avril 1955, en débouchant sur une reconnaissance diplomatique progressive de la nouvelle République populaire de Chine par des États africains s'affranchissant des tutelles coloniales, marqua le début de la relation moderne entre Pékin et l'Afrique. La lutte contre le colonialisme et les politiques de non-alignement menèrent à l'identification d'une communauté d'intérêt entre la Chine et de nombreux États africains, dans le cadre d'une coopération Sud-Sud¹⁴. C'est durant cette période que furent établis deux documents fondateurs de la politique étrangère chinoise, cadre hérité du Premier ministre Zhou Enlai régissant encore aujourd'hui les rapports qu'entretient Pékin avec ses partenaires africains : les « cinq principes de coexistence pacifique » et les « huit principes de coopération économique ».

La fin de la compétition idéologique sino-soviétique, dans les années 1970 et 1980, vit toutefois Pékin se détourner de l'Afrique pour se concentrer, au niveau interne, sur ses réformes et, au niveau international, sur sa reconnaissance au sein des Nations unies par Washington et Moscou¹⁵. C'est la conjonction de trois événements qui mit fin à cette nouvelle période de relative indifférence chinoise : dans un premier temps, Pékin redécouvrit l'Afrique comme un moyen de contrer les efforts diplomatiques occidentaux visant à l'isoler sur la scène internationale, en réaction aux massacres de Tiananmen. Ensuite, la Chine vit dans les années 1990 que son développement économique et commercial ainsi que l'apparition du facteur énergétique dans sa politique étrangère¹⁶ nécessitaient de trouver de nouveaux marchés et de nouveaux approvisionnements, disponibles en Afrique. Enfin, les décideurs chinois ont retrouvé sur le continent de nombreux alliés aux Nations unies, qui soutiennent leurs propres positions à propos des droits de l'homme ou de l'indépendance de Taiwan¹⁷.

De plus, ces trois événements se sont additionnés à une stabilisation du système politique interne chinois et aux changements de régimes qui eurent lieu en Afrique à cette époque. La politique étrangère chinoise au regard de l'Afrique, jusque-là centrée sur l'idéologie et la promotion de la révolution socialiste mondiale, connut alors une transformation fondamentale. Désormais concentrée sur son développement, la Chine décida en effet d'accorder aux considérations économiques une importance prépondérante dans sa politique étrangère¹⁸, préférant les échanges « gagnant-gagnant » aux engagements idéologiques comme la construction d'un chemin de fer traversant la Zambie et la Tanzanie. Et si la symbolique d'un passé partagé, interprété et instrumentalisé, reste une composante à part entière de la politique étrangère de Pékin à l'égard

13. D. Large, « Beyond "Dragon in the Bush" : the study of China-Africa relations », *African Affairs*, CVII, 426, 2008, p. 45-61.

14. G. Moumouni, *Domestic Transformations and Change in Sino-African Relations*, Hong Kong : Hong Kong University of Science & Technology, Center on China's Transnational Relations, « Working Paper », 21, 2006.

15. I. Taylor, « China's Foreign Policy Toward Africa in the 1990s », *Journal of Modern African Studies*, XXXVI, 3, p. 443-460.

16. La Chine est devenue en 1993 importatrice nette de pétrole.

17. I. Taylor, « The "All-weather Friend"? Sino-African Interaction in the Twenty First Century » in I. Taylor, P. Williams (ed.), *Africa in International Politics : External Involvement on the Continent*. London : Routledge, 2004, p. 83-101.

18. Li Anshan, *Transformation of China's Policy towards Africa*, Hong Kong : Hong Kong University of Science & Technology, Center on China's Transnational Relations, « Working Paper », 20, 2006.

de l'Afrique¹⁹, c'est incontestablement le pragmatisme économique qui guide depuis l'action chinoise sur le continent.

De cette manière, les échanges sino-africains, libérés de toute contrainte idéologique, ont pu se déployer au travers de canaux multiples plutôt qu'être cantonnés aux échanges politiques de haut niveau²⁰. Cette nouvelle flexibilité s'ajoutant à une prise de conscience de certains particularismes africains a rendu possible l'incroyable développement des relations entre Pékin et l'Afrique que nous observons depuis une dizaine d'années.

En 2006, « l'Année de l'Afrique » pour la diplomatie chinoise, fut aussi l'année où les succès et la portée de cette politique étrangère rénovée s'imposèrent distinctement au reste du monde. Sur une seule et même année, l'explosion du commerce sino-africain, la publication de la « Politique de la Chine à l'égard de l'Afrique »²¹ et la tenue du sommet de Pékin réunissant 41 chefs d'États et de gouvernement africains conférèrent à la dynamique sino-africaine un intérêt médiatique inégalé. La Chine démontrait alors avec éclat qu'elle était capable de devenir un acteur de poids sur le continent et que son investissement en Afrique stimulait et consolidait ses ambitions de grande puissance.

Aujourd'hui, la Chine s'est indubitablement imposée comme un acteur majeur en Afrique et les enjeux de sa présence sur le continent dépassent désormais très largement son seul approvisionnement en ressources naturelles. Pour certains auteurs, l'Afrique est ainsi devenue un « élément central d'une stratégie chinoise de développement pacifique »²² et pour d'autres, plus critiques, l'Afrique est maintenant un relais d'influence essentiel à la Chine dans la lutte d'influence qu'elle mènerait, au niveau mondial, à l'encontre des puissances établies, États-Unis en tête²³.

2. Enjeux

2.1. Économiques

Étant donné son ahurissant taux de croissance annuel de 35 %²⁴, le commerce constitue sans aucun doute la dimension la plus visible et la plus commentée de la coopération sino-africaine. D'une valeur de 10,6 milliards de dollars en 2000, les échanges commerciaux sino-africains ont atteint le montant de 106,8 milliards de dollars en 2008²⁵. La même année, les pays de l'Union européenne, les États-Unis et le Japon ont commercé avec l'Afrique pour des montants respectifs de 278 milliards d'euros²⁶, 104,92 milliards de dollars²⁷ et 34,3 milliards de dollars²⁸. Le commerce

19. D. Large, « Beyond 'Dragon in the Bush: the study of China-Africa relations », *op. cit.* p. 48.

20. Li Anshan, *Transformation of China's Policy towards Africa*, *op. cit.*, p. 2.

21. Disponible sur : <http://www.focac.org/eng/zfgx/dfzc/t481748.htm>

22. Zhao Jinfu, « The role of Africa in China's rise », *Contemporary International Relations*, XIX, 4, 2009.

23. W. Lam, « Pékin Seeks Paradigm Shift in Geopolitics », *China Brief*, X, 5, 2010, p. 3-5.

24. Xiao Ye, « A Path to Mutual Prosperity ? The Trade and Investment between China and Africa », in *2010 African Economic Conference*, Tunis, 28 octobre 2010. <http://www.afdb.org/en/aec/papers/a-path-to-mutual-prosperity-the-trade-and-investment-between-china-and-africa/>

25. « Ministre chinois du Commerce : le forum sino-africain profite aux relations stratégiques et au développement », *Chine Informations*, 12 octobre 2010. <http://www.chine-informations.com/actualite/ministre-chinois-du-commerce-le-forum-sino-africain-profite-aux-24119.html>

26. G. Xenellis, « Africa-EU: economic indicators, trade and investment », *Eurostat*, 98/2009. http://ep.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-SF-09-098/EN/KS-SF-09-098-EN.PDF

indo-africain quant à lui est supposé atteindre les 70 milliards de dollars dans les deux prochaines années²⁹.

Ce développement des échanges sino-africains révèle néanmoins de lourds déséquilibres structurels mis en valeur par un récent rapport de la Banque de développement africaine³⁰. Premièrement, alors que le commerce avec la Chine représente 10 % du total des exportations et importations africaines³¹, l'Afrique ne représente qu'un modeste 4 % du commerce global chinois. Deuxièmement, tous les pays africains ne profitent pas de la même manière de cette croissance. 60 % des exportations chinoises en Afrique sont destinés à un petit groupe de six pays : Afrique du Sud (21 %), Égypte (12 %), Nigéria (10 %), Algérie (7 %), Maroc (6 %) et Bénin (5 %). Inversement, 70 % des importations chinoises proviennent de seulement quatre pays : Angola (34 %), Afrique du Sud (20 %), Soudan (11 %) et Congo-Brazzaville (8 %). Troisièmement, la balance commerciale est loin d'être homogène : seize pays africains, principalement exportateurs de pétrole et de minéraux, connaissent un surplus commercial avec la Chine tandis que les 37 autres pays sont déficitaires³². Enfin, et de manière plus frappante encore, alors que les exportations africaines sont composées à 70 % de pétrole et à 15 % de matières premières, la Chine exporte en Afrique pour 90 % de produits manufacturés³³.

Parallèlement, les flux des investissements chinois en Afrique connaissent eux aussi une croissance soutenue (un taux annuel moyen de 46 % selon le ministère chinois du Commerce), atteignant 1,44 milliards de dollars en 2009. Toujours selon le même ministère, les stocks d'Investissements directs étrangers (IDE) chinois en Afrique équivaldraient à 7,8 milliards de dollars en 2008³⁴. Si les montants cités par les autorités chinoises sont notoirement peu fiables, certaines tendances sont incontestables. Ainsi, le « World Investment Report 2010 » souligne que la Chine est devenue un fournisseur de capital prépondérant en Afrique³⁵. Pourtant, l'Afrique reste une destination marginale des IDE chinois (4 % du total) et la Chine ne représente encore que 6 % du total d'IDE reçus par l'Afrique en 2008. Cela dit, ces investissements chinois sont majoritairement concentrés dans quelques pays riches en ressources naturelles, où investissent majoritairement les grandes

27. Il s'agit ici plus précisément du commerce entre États-Unis et Afrique Subsaharienne. M. D. Kellerhals, « U.S.-African Trade More Than Doubled in Eight Years », *America.gov*, 17 février 2010.

<http://www.america.gov/st/business-english/2010/February/20100217140055dmslahrellek0.4736444.html>

28. S. Freemantle, J. Stevens, « Emerging economies outpace Japan in the battle for trade with resource-rich Africa », *Africa Review*, 29 novembre 2010.

<http://www.africareview.com/Business%20&%20Finance/Emerging%20economies%20outpace%20Japan%20in%20Africa/-/979184/1019890/-/kp5wwy/-/index.html>

29. S. Ghosh, « India, Africa trade set to increase to \$70 bn over next two years », *Livemint*, 16 novembre 2010.

<http://www.livemint.com/2010/11/16233001/India-Africa-trade-set-to-inc.html>

30. *Chinese Trade and Investment Activities in Africa*, Tunis : The African Development Bank, « Policy Brief », I, 4, 2010.

31. Ce qui rappelle par ailleurs que le commerce entre Occident et Afrique reste proportionnellement plus élevé.

32. D. H. Shinn, « The Role of China in Africa : Trade, Investment and Aid », Remarks at *The Paradox of China's Transformation, Social Investment Forum International Working Group*, Washington, 18 mai 2010.

33. Le commerce sino-africain reproduit donc le schéma classique des relations économiques entre l'Afrique et les États-Unis ou l'Europe : les matières premières représentent 90 % des exportations d'Afrique vers les États-Unis et 60 % des exportations d'Afrique vers l'Union Européenne.

34. « 2008 Statistical Bulletin of China's Outward Foreign Direct Investment », *Ministry of Commerce of the People's Republic of China*. <http://hzs2.mofcom.gov.cn/accessory/200909/1253869308655.pdf>

35. « World Investment Report 2010: Investing in a Low-Carbon Economy », *UNCTAD*, juillet 2010.

<http://www.unctad.org/templates/webflyer.asp?docid=13423&intItemID=2068&lang=1>

entreprises publiques chinoises³⁶. Ce sont ces dernières qui se lancent dans les désormais fameux « contrats de troc » échangeant ressources naturelles contre infrastructures, dans l'optique de redynamiser la compétitivité des économies africaines visées³⁷. Ces entreprises publiques investissent principalement dans les secteurs des ressources naturelles (pétrole, minerais, bois, etc.) et des services (le secteur des télécommunications est plus particulièrement visé), voire de la finance. Les petites et moyennes entreprises chinoises ainsi que les entrepreneurs individuels investissent quant à eux plutôt dans les secteurs de l'industrie légère et du commerce de détail.

C'est à la lumière de ces déséquilibres qu'apparaissent les réels enjeux économiques de la relation Chine-Afrique, les liens entre commerce et investissements permettant de mettre à jour certains de ses fondamentaux. Premièrement, l'échange est clairement inégal : le surplus commercial quantitatif de l'Afrique par rapport à la Chine est contrebalancé par un déficit qualitatif³⁸, ce qui plaide pour une plausible résurgence d'un échange de type colonial qui condamnerait l'Afrique au sous-développement³⁹. Deuxièmement, le rôle des grandes entreprises publiques chinoises, qui sont responsables à la fois de la majeure partie des importations chinoises (pétrole principalement) et du gros des IDE chinois (concentrés dans quelques pays exportateurs de matières premières), semble dévoiler dans une large mesure une politique commerciale focalisée sur l'approvisionnement en ressources naturelles de la part de Pékin. Troisièmement, la croissance des investissements chinois dans des secteurs autres que ceux liés aux matières premières démontre l'hétérogénéité croissante des échanges économiques : les entreprises chinoises, en poursuivant des politiques de profit économique, se concurrencent même parfois entre elles pour arracher certains contrats ou monopoliser certains marchés. Quatrièmement, en investissant dans les secteurs qui nécessitent moins de capitaux mais plus de main-d'œuvre (commerce de détail ou industrie légère), ce sont les entrepreneurs chinois – plutôt que les grandes entreprises publiques – qui concurrencent de plus en plus les producteurs et commerçants locaux, en Afrique comme dans bien d'autres pays et régions.

À ces conséquences directes sur les tissus économiques africains s'ajoutent d'autres impacts, indirects : non seulement les biens de consommation chinois concurrencent les produits d'exportation africains sur des marchés tiers, mais de nombreuses entreprises chinoises utilisent aussi l'Afrique dans une stratégie de positionnement envers d'autres marchés, en profitant des conventions de libre-échange existantes pour contourner certains quotas. Par exemple, l'African Growth & Opportunity Act (AGO) donne aux entreprises chinoises produisant dans certains pays d'Afrique un accès privilégié au marché américain.

Par ses statuts de réservoir de matières premières, de marché d'exportation et de plateforme de réexportation, l'Afrique a donc acquis un rôle important dans le développement économique chinois. Un autre statut, moins évident mais tout aussi important, lui confirme cette importance : l'Afrique sert d'incubateur aux opérateurs publics chinois qui y gagnent de nouvelles compétences, de nouveaux actifs et l'expérience nécessaires à leur intégration dans d'autres

36. *Looking East. A Policy brief on Engaging China for African Policy-Makers. Volume 1 : Positive Impacts and Key Challenges – With Recommendations*, Accra-Washington DC : African Center for Economic Transformation, octobre 2009. <http://acetforafrica.org/site/looking-east-main/>

37. R. Kaplinsky, M. Morris, « Chinese FDI in Sub-Saharan Africa : Engaging with Large Dragons », *The European Journal of Development Research*, XXI, 4, p. 551-569.

38. J. Holslag, « China's New Mercantilism in Central Africa », *African and Asian Studies*, V, 2, 2006, p. 132-169.

39. « Mbeki warns on China-Africa ties », *BBC News*, 14 décembre 2006.

<http://news.bbc.co.uk/2/hi/business/6178897.stm>

marchés plus « matures »⁴⁰. De l'avis d'Harry Broadman, « senior economist » à la Banque mondiale, de nombreuses entreprises chinoises ont ainsi réussi à gagner en Afrique certains avantages comparatifs significatifs par rapport à leurs concurrentes occidentales⁴¹.

Les États africains connaissent, dans leurs interactions avec la Chine, des équilibres entre bénéfiques et dommages très variables, selon leur profil économique et les produits qu'ils exportent⁴². Sur les marchés domestiques, les produits chinois bon marché profitent à une population pauvre qui se découvre un pouvoir d'achat et à certains producteurs qui utilisent des biens intermédiaires moins chers pour augmenter leur compétitivité en même temps qu'ils concurrencent globalement l'industrie (exportatrice ou non) et les marchands locaux⁴³. De même, la hausse des prix des matières premières, conséquence de la demande croissante chinoise, a des conséquences indirectes sur l'économie des pays africains, négatives ou positives, selon leur profil exportateur.

Pour les pays africains, tout l'enjeu de leur coopération économique avec la Chine consiste donc à en atténuer les effets négatifs (aspects compétitifs) et à capitaliser sur ses apports positifs (complémentarités) en vue d'atteindre une industrialisation vectrice de développement et d'enrichissement. Les investissements en infrastructure des entreprises chinoises constituent en cela une opportunité reconnue bien qu'ambivalente. Les enjeux que soulève cet investissement massif, pour indispensable qu'il soit au développement africain, relèvent en effet au moins autant de considérations politiques qu'économiques : le secteur des infrastructures étant au centre du schéma de coopération que propose la Chine à ses partenaires africain, il est à ce titre fortement lié aussi bien à l'extraction de ressources naturelles qu'à l'aide au développement chinoise⁴⁴ dont le rôle en Afrique est abondamment critiqué.

2.2. Politico-stratégiques

Si tout le monde s'accorde à dire que l'investissement africain de la Chine est un facteur substantiel de compétition économique, il est moins certain que l'Afrique soit effectivement le champ d'application d'une rivalité géopolitique ou géostratégique entre la Chine et d'autres puissances. Pour certains auteurs, les entreprises publiques chinoises, en cherchant un retour politique plus qu'économique à leurs investissements en Afrique, poursuivraient en fait surtout les objectifs stratégiques de Pékin⁴⁵. Il est vrai qu'en cherchant à sécuriser son approvisionnement en ressources naturelles « à la source »⁴⁶, c'est-à-dire la plupart du temps dans des pays où les entreprises occidentales sont moins actives, le gouvernement chinois encourage ses entreprises à y investir dans une perspective de long terme parfois peu rentable, via une diplomatie courtisane

40. C. Alden, D. Large, R. Soares De Oliveira, « La Chine-Afrique dans la dynamique mondiale », *Afrique Contemporaine*, 228, 2008, p.119-133.

41. H. Broadman, « 'First Mover' Advantages in Sub-Saharan Africa: Why Northern Multinationals Should React (Quickly) to Their Southern Counterparts », *CESifo Forum Journal*, X, 4, 2009/2010.

42. R. Kaplinsky, « Winners and Losers : China's trade threats and opportunities for Africa » in L. Wild, D. Mephram, *The New Sinosphere. China in Africa*, Londres : Institute for Public Policy Research, 2006, p. 12-22.

43. K. Adisu, T. Sharkey, S. Okoroafo, « The Impact of Chinese Investment in Africa », *International Journal of Business and Management*, V, 9, 2010.

44. L. Corkin, *China's Contribution to the Development of African Infrastructure through Investment in the Extractive Industries*, Stellenbosch : Centre for Chinese Studies, « AFRODAD Occasional Papers », 8, 2007.

45. D. Thompson, « China's Global Strategy for Energy, Security, and Diplomacy », *China Brief*, V, 7, 2005.

46. P. Davies, « China and the End of Poverty in Africa - Towards Mutual Benefit? » *Eurodad*. Sundyberg: Diakonia, 2007.

envers les pays africains exportateurs de ressources naturelles, des accords commerciaux, des remises de dette et des formules intégrées d'aide au développement⁴⁷.

Néanmoins, pour d'autres analystes, si la Chine s'efforce d'assurer son développement économique, elle cherche surtout à s'assurer une place et son statut de puissance centrale en évitant toute confrontation directe⁴⁸. De cette manière, ce serait plutôt grâce à leur plus grande tolérance au risque par rapport à leurs concurrentes occidentales que les entreprises chinoises investiraient dans les zones instables d'Afrique. Plus que l'expression d'une stratégie de confrontation géopolitique, ces investissements chinois reflèteraient alors la saisie d'opportunités commerciales.

Dans tous les cas, même si la corrélation entre les intérêts stratégiques nationaux chinois et les activités des entreprises publiques reste sujette à débat, l'imbrication des sphères politiques et économiques dans l'approche chinoise envers l'Afrique n'en reste pas moins tangible.

L'approche chinoise entend obéir aux principes d'un partenariat égalitaire « gagnant-gagnant », c'est-à-dire qu'elle s'oppose aux relations à sens unique qu'entretiennent les pays africains avec leurs partenaires traditionnels, pays donateurs et institutions internationales. Dans son propre discours, la Chine se positionne comme le « plus grand pays en développement » coopérant naturellement avec « le continent regroupant le plus grand nombre des pays en développement »⁴⁹, partenaire plus que bienfaiteur du continent africain. Pékin a en fait développé un *modus operandi* particulier dans ses interactions avec l'Afrique, celui-ci capitalisant sur les complémentarités existant entre les flux commerciaux, d'investissements, d'aide et d'immigration⁵⁰. Plus précisément, la Chine lie aide et affaires de manière innovante en promouvant ses intérêts nationaux au travers de partenariats mutuellement bénéfiques mis en œuvre par un large spectre d'acteurs et d'instruments⁵¹. De cette façon, l'aide au développement chinoise n'est pas vue comme un enjeu moral mais comme un outil de persuasion politique et une manière d'adoucir l'entrée d'opérateurs économiques chinois sur le continent.

Cela dit, la croissance de l'aide chinoise *per se* – composée de dons, de prêts sans intérêt et de prêts à taux préférentiels auxquels s'ajoutent de nombreuses annulations de dettes, une coopération technique et un accès préférentiel au marché chinois⁵² – est révélatrice d'une attitude proactive de Pékin dans son opération de séduction en Afrique et s'est imposée comme un vecteur d'influence de première importance pour Pékin, autant en Afrique que dans l'arène mondiale⁵³. En termes globaux, l'Afrique accapare 38 % du total de l'aide au développement chinoise, mais seulement 1,2 % des investissements et 1,7 % du commerce totaux chinois⁵⁴. L'impact du développement continu de cette aide sur les relations de pouvoir au niveau

47. D. Zweig, Bi Jianhai, « China's Global Hunt for Energy », *Foreign Affairs*, LXXXIV, 5, 2005.

48. Entretien de l'auteur avec Thierry Kellner, Bruxelles, 26 novembre 2010.

49. « Les experts chinois parlent des relations entre la Chine et l'Afrique », *Forum pour la Coopération Sino-Africaine*, 16 septembre 2009. <http://www.focac.org/fra/jlydh/xzhd/t619280.htm>

50. H. Asche, « Contours of China's "Africa Mode" and Who May Benefit », *Journal of Current Chinese Affairs*, XXXVII, 3, 2008, p. 165-180.

51. D. Brautigam, « The Dragon's Gift. The Real Story of China in Africa ». Oxford : Oxford University Press, 2009.

52. E. Guerin, *Bailleurs émergents et gouvernance mondiale de l'aide au développement : Où en est la Chine en Afrique ?*, Paris : Institut du développement durable et des Relations internationales, « Idées pour le Débat », 2008.

53. N. Woods, « Whose aid ? Whose influence ? China, emerging donors and the silent revolution in development assistance », *International Affairs*, LXXXIV, 6, 2008.

54. O. Ajakaiye, R. Kaplinsky, M. Morris, F. N'Zue, « Seizing opportunities and coping with challenges of China-Africa Aid Relations : Insights from AERC Scoping Studies », Nairobi : African Economic Research Consortium, 2008.

international et sur les structures normatives sous-jacentes à ce système est considérable⁵⁵ et confère à la Chine un nouveau statut de pays donateur, renforçant sa stature de puissance mondiale, et ce même si ses engagements envers l’Afrique (1,3 milliards de dollars en 2007⁵⁶) ne représentent toujours qu’une faible portion des montants dégagés par l’OCDE (27 milliards de dollars en 2009⁵⁷).

En liant aide, commerce et investissements, en promouvant son propre modèle de développement économique – centré sur le rôle de l’État, autoritaire et prêchant pour un certain particularisme – et en se positionnant comme grande puissance autant que comme pays en développement, la Chine a accumulé autant de succès politiques qu’économiques. Cette approche inclusive a en effet l’heur de plaire aux leaders africains en quête d’une alternative viable aux politiques de développement faisant la part belle au marché et aux réformes démocratiques imposés comme norme universelle par les bailleurs de fonds occidentaux⁵⁸ et élargit leur marge de manœuvre au niveau de leur politique étrangère.

Les visées politiques de la Chine en Afrique ont donc désormais largement dépassé la seule question de Taiwan ou des droits humains, même si ces considérations restent présentes. Tout d’abord, étant donné que la légitimité interne du Parti communiste Chinois se base désormais sur sa capacité à assurer un développement économique durable au pays, l’accès aux ressources naturelles et aux marchés d’exportation africains est devenu, de manière indirecte, fort important pour les élites dirigeantes de Pékin. Dans cette perspective, il apparaît donc que c’est la sécurité économique dans ses diverses composantes (approvisionnement, accès aux marchés, capacités technico-industrielles, crédit-finance, etc.) qui détermine la majeure partie la stratégie politique africaine de Pékin : ainsi que l’explique Christopher Dent, professeur à l’Université de Leeds, la poursuite d’une telle sécurité vise non seulement la sauvegarde d’une intégrité structurelle et de ses capacités à générer de la prospérité, mais elle est aussi vitale dans ce cas à la préservation des intérêts du parti communiste chinois en tant qu’entité politico-économique⁵⁹.

Au-delà de cette stratégie de maintien au pouvoir au niveau interne, l’Afrique représente aussi et plus manifestement une opportunité de politique étrangère pour la Chine. Si pour certains, croissance économique et libéralisation du commerce font partie d’une stratégie chinoise d’influence au niveau mondial⁶⁰, la coopération politique sino-africaine semble plutôt orientée vers l’identification d’une communauté d’intérêt dans les arènes multilatérales : l’action africaine de la Chine renforce en effet son statut de puissance mondiale, son poids dans les organismes multilatéraux croît grâce à l’appui des États africains, et la défense de ses intérêts autocrates – telle que sa politique d’« Une seule Chine » – bénéficie largement du soutien que lui expriment les élites dirigeantes africaines. De cette manière, la percée de Pékin en Afrique fait résonner son ambition rhétorique d’« établir un ordre international politique et économique nouveau, juste et

55. P. Opoku-Mensah, *China and the International Aid System : Challenges and Opportunities*, Aalborg : Research Center on Development and International Relations, « DIR Research Series - Working Paper », 141, 2009.

56. Yong He, Yunnan Shi, « Les positions de l’Europe, des États-Unis et de la Chine en Afrique : implications pour son développement », *Revue Tiers-Monde*, n° 201, janvier-mars 2010, p. 203.

57. « Development aid rose in 2009 and most donors will meet 2010 aid targets », OECD, 14 avril 2010. http://www.oecd.org/document/51/0,3343,en_2649_34447_44981579_1_1_1_1,00.html

58. G. Bates, Yanzhong Huang, « Sources and Limits of Chinese “Soft Power” », *Survival*, XLVIII, 2, 2006, p. 17-36.

59. C. Dent, « Africa and China : A New Kind of Development Partnership » in C. Dent (ed.), *China and Africa Development Relations*, Oxon : Routledge, 2010, p. 3-20.

60. C. Ziegler, « The energy factor in China’s foreign policy », *Journal of Chinese Political Science*, XI, 1, 2006, p. 1-23.

équitable », plus conforme aux intérêts des pays en développement⁶¹, c'est-à-dire plus favorable à la Chine, leader *de facto* de ces mêmes pays⁶².

Ensuite, l'Afrique sert à la Chine de « ban d'essai » pour des modalités de coopération innovantes, dans les domaines économique (le « modèle angolais »⁶³), politique (doctrine de non-interférence, domaine d'application des « Cinq Principes de coexistence pacifique ») ou encore militaire (via la participation aux missions de maintien de la paix ou de lutte contre la piraterie). Enfin, l'aspect moral de la coopération sino-africaine est régulièrement souligné, via l'attribution, par exemple, à de nombreux pays africains d'un accès privilégié au marché chinois – signe de magnanimité qui sert aussi bien à renforcer les liens politiques qu'à signaler un statut de grande puissance⁶⁴ – en opposition avec les pratiques classiques occidentales (comme le représentent les « barrières agricoles » européennes).

Pour de nombreux observateurs, ses succès ont ainsi mené la Chine à se détourner de sa posture diplomatique discrète traditionnelle⁶⁵ pour s'affirmer de plus en plus comme une puissance mondiale défendant ses « *core interests* » avec une énergie nouvelle, comme le prouve par exemple l'inquiétude de Pékin à propos des ambitions américaines en Afrique⁶⁶.

Pour l'Afrique, l'apparition d'un nouveau « partenaire de développement » et les bouleversements qu'occasionne la pleine entrée de ce dernier dans le processus de la mondialisation représentent un défi autant qu'une opportunité : la réintroduction du facteur concurrentiel dans l'équation relationnelle qui la liait jusqu'à présent quasi-exclusivement à l'Occident permet à ses leaders de faire monter les enchères lorsqu'il s'agit de commerce, de retrouver une certaine légitimité et un soutien extérieur puissant quant il s'agit de négocier dans des fora multilatéraux, et de renforcer les souverainetés étatiques dont ils se sont sentis dépossédés depuis des décennies. Pour exemple, le Soudan d'Omar El-Béchir a pu bénéficier de longues années d'un soutien quasiment sans failles de la part de Pékin au sein des Nations unies, échappant de cette manière à de trop lourdes sanctions internationales. Le Zimbabwe Mugabe a profité du soutien de la Chine pour se maintenir à la présidence de son pays malgré les pressions internes et internationales. Pourtant, les risques sont eux aussi légion : l'échange commercial inégal sino-africain ou la gestion sur base individuelle par les gouvernements africains des investissements chinois, par exemple, produisent en effet des résultats qu'il n'est pas toujours possible, ni pertinent, de qualifier de « gagnant-gagnant ». De même, il existe un risque réel que la politique de non-ingérence chinoise n'en soit pas toujours une quand certains intérêts sont en jeu.

2.3. Critiques et écueils

La Chine rencontre de nouvelles résistances à son expansion africaine, aussi bien internes qu'externes. Au niveau de l'Afrique elle-même, Pékin se retrouve confrontée avec de plus en plus

61. Déclaration de Charm El-Cheikh du Forum de la Coopération Sino-Africaine, Charm El-Cheikh, 12 novembre 2009.

<http://www.focac.org/fra/dsjbzjhy/hywj/t626390.htm>

62. I. Taylor, *Unpacking China's Resource Diplomacy in Africa*, Hong Kong : Hong Kong University of Science & Technology, Center on China's Transnational Relations, « Working Paper », 19, 2006.

63. L'« Angola Mode » est la forme de contrat financé par l'EXIM Bank qui échange infrastructures contre ressources.

64. A. Minson, *China's Preferential Trade Policy for Africa*, Johannesburg : South African Institute of International Affairs, « China-Africa Policy Brief », 1, février 2008. <http://www.cebri.com.br/midia/documentos/313.pdf>

65. J. Holslag, G. Geeraerts, « Will China re-define Great Power Politics? », *New Europe*, 21 février 2010.

<http://www.neurope.eu/articles/99170.php>

66. R. Arzt, « La Chine inquiète des ambitions américaines en Afrique », *Slate.fr*, 15 août 2009.

<http://www.slate.fr/story/9239/lamerique-veut-contrer-la-chine-en-afrique>

d'acuité à une société civile dont les préoccupations, ressentiments et aspirations entrent souvent en conflit avec ses intérêts. En effet, parallèlement à la brusque réouverture du champ d'action des décideurs africains au niveau international, l'arrivée de la Chine en tant que nouvel acteur de poids a généré des conséquences inattendues au niveau interne. La rencontre de deux mondes diamétralement opposés génère des frictions qui se traduisent parfois par des manifestations de colère et des éruptions de violence⁶⁷ mettant à mal le pouvoir des dirigeants locaux. Le « facteur chinois » est ainsi devenu un enjeu électoral dans certains pays. En Zambie par exemple, un fort sentiment anti-chinois – développé à la suite du non-respect de la législation du travail et des normes environnementales et de sécurité par des entrepreneurs chinois – a été instrumentalisé par l'opposition politique lors des présidentielles de 2006. Cette contestation locale met parfois à mal les bonnes relations de la Chine et de ses partenaires africains, ainsi que l'illustre la réaction négative chinoise aux propos du leader d'opposition zambien, Michael Sata, en 2006⁶⁸. Même dans des pays moins démocratiques que la Zambie, comme le Soudan, des mouvements de colère populaire consécutifs aux expulsions décidées dans le cadre de la construction du barrage de Méroé ont un impact politique non négligeable⁶⁹.

Entreprises et individus chinois sont même devenus des enjeux locaux : menaces, attentats, rapt et assassinats ciblés constituent désormais un écueil d'importance à la présence durable de la Chine en Afrique. Ainsi, « entre 2007 et 2009, au moins trente citoyens chinois y ont été tués dans des incidents violents et plus de septante ont été enlevés »⁷⁰ tandis que, sur la même période, les intérêts de compagnies chinoises ont été menacés par des groupes rebelles dans six pays⁷¹.

Plus largement, la concurrence que livrent les commerçants, les intermédiaires – voire les prostituées – chinois aux entrepreneurs locaux et l'emploi d'une main-d'œuvre importée dans des pays minés par le chômage ont aussi leur rôle dans ce rejet. La destruction de l'industrie textile d'Afrique du Sud est ainsi imputée à l'irruption de firmes et d'entrepreneurs chinois dans le pays de la même manière que les marchands ambulants camerounais voient avec courroux leur marché traditionnel (la vente de beignets) investi massivement par de petits commerçants chinois⁷². De plus, la vitesse à laquelle grandissent les communautés chinoises en Afrique amène de nouveaux défis dans les champs d'application des politiques culturelles, d'immigration et du développement socio-économique, vu que leur intégration dans des cadres africains s'est révélée souvent problématique⁷³. Ainsi que le résume un gestionnaire d'une entreprise de construction chinoise présente en Éthiopie : « *We used to think that we only need to be friends with the government. We now realize we also need to be friends with the communities where we operate* »⁷⁴. En d'autres termes, après une période d'euphorie, l'engagement chinois en Afrique est entré dans une phase de normalisation qui confronte la Chine aux difficultés inhérentes à l'environnement africain et la

67. « Chinese Beaten up in Zambia Mines », *BBC News*, 4 mars 2008. <http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/7277006.stm>

68. Pékin avait alors menacé de couper ses liens diplomatiques avec la Zambie, dans l'éventualité où Michael Sata gagnerait l'élection.

69. A. Askouri, « China's investment in Sudan: displacing villages and destroying communities », in F. Manji, S. Marks (ed.), *African Perspectives on China in Africa*, Cape Town : Fahamu Books, 2007, p. 71-86.

70. J. Holslag, S. Van Hoeymissen, *The limits of socialization: the search for EU-China cooperation towards security challenges in Africa*, Bruxelles: Brussels Institute of Contemporary China Studies, « Policy Report », 2010, p. 7.

71. Ibidem.

72. S. Michel, M. Beuret, *op. cit.*, p. 203-204.

73. Y. J. Park, *Chinese Migration in Africa*, Johannesburg : South African Institute of International Affairs, « Occasional Paper », 24, 2009. <http://www.saiia.org.za/occasional-papers/chinese-migration-in-africa.html>

74. P. Bosshard, « China and the West in Africa: Shared Interests? », *The China Monitor*, 19, 2007, p. 8-10. <http://www.ccs.org.za/downloads/monitors/CCS%20China%20Monitor%20June%202007.pdf>

renvoie aux réalités d'un engagement sur le long terme, ce qui, au final, fait d'elle « un acteur parmi d'autres » en Afrique.

L'engagement africain de Pékin fait également face à des pressions et critiques externes, qui considèrent la plupart du temps ses impacts comme préjudiciables à la stabilité du continent et aux droits de l'homme.

La Chine est pourtant devenue un contributeur d'importance aux missions de maintien de la paix des Nations unies en Afrique, comptant 1617 militaires sur le continent, tous sous mandat onusien (795 au Soudan, 569 au Libéria, 234 en RDC, douze au Sahara occidental et sept en Côte d'Ivoire)⁷⁵. Pékin voit en effet d'un bon œil la contribution de son armée aux efforts de paix et de stabilité mondiales : non seulement son statut de « puissance responsable » s'en trouve améliorée, mais son armée y gagne une expérience nouvelle d'opérations sur des théâtres étrangers et peut veiller sur la sauvegarde des intérêts grandissants chinois en Afrique. Cet engagement, très sélectif et pragmatique, est en outre un excellent outil de communication. De plus, bien qu'elle ait délivré une aide militaire à de nombreux pays africains, la Chine est restée discrète dans son approche, traitant les échanges militaires comme une forme de coopération parmi d'autres et insistant sur l'opportunité de traiter les problèmes sécuritaires au travers de forums multilatéraux comme l'Union africaine⁷⁶.

Néanmoins, les firmes d'armement chinoises sont aujourd'hui parmi les plus importants fournisseurs d'armes conventionnelles en Afrique⁷⁷, au même titre que leur concurrentes russes ou américaines. Et leurs produits bon marché inondent certaines zones de conflit, comme au Tchad ou au Soudan. Les armes chinoises vendues sur le continent malgré les embargos de l'ONU ont ravitaillé la guerre entre Éthiopie et Érythrée et les guerres civiles au Soudan, au Libéria, en Côte-d'Ivoire et en Sierra Leone en même temps qu'elles ont renforcé les régimes de Khartoum, Harare ou Luanda dans leurs répressions internes. Récemment, Pékin a été mise en cause par un rapport de l'ONU dans lequel il est fait mention de l'utilisation de nombreux types de munitions chinoises par les forces soudanaises au Darfour, contre les civils mais aussi possiblement contre les Casques bleus présents sur place⁷⁸. Toujours au Soudan, ce sont des avions militaires chinois qui ont été peints aux couleurs des Nations unies pour ensuite aller bombarder les villages du Darfour⁷⁹. Si l'instabilité de certaines régions du continent a permis à certaines entreprises chinoises – notamment les firmes d'armement – de prospérer, les intérêts de la Chine en Afrique sont aujourd'hui trop grands pour que Pékin ne s'implique pas en faveur de la paix et la stabilité. Reste à savoir si cette stabilité, synonyme d'un retour de la concurrence occidentale primera à l'avenir sur les intérêts à court terme de ses entreprises.

D'autre part, tout autant que ses coopérations militaires, les programmes d'aide de la Chine font l'objet de critiques très vives, étant donné leur peu de considération vis-à-vis des droits humains. L'intégration de l'aide de Pékin au sein de « package deals » souvent obscurs et l'opacité dans laquelle les officiels chinois tiennent son montant et ses affectations sont un premier motif

75. G. Bates, Chin-Hao Huang, « China's expanding peacekeeping role : its significance and the policy implications », *SIPRI Policy Brief*, 2009. <http://books.sipri.org/files/misc/SIPRIPB0902.pdf>

76. J. Holslag, « Chinese Boots on African Soil », *Online Africa Policy Forum's blog*, Washington DC : Center for Strategic and International Studies, <http://csis.org/blog/chinese-boots-african-soil>

77. J. Eisenman, J. Kurlantzick, « China's Africa Strategy », *Current History*, 2006, p. 219-224.

78. « Darfour : Pékin chercherait à bloquer un rapport "sensible" de l'ONU », *RFI*, 22 octobre 2010. <http://www.rfi.fr/afrique/20101022-darfour-pekinn-chercherait-bloquer-rapport-sensible-onu>

79. S. Michel, M. Beuret, *op. cit.*

d'inquiétude. Ensuite, et plus fondamentalement, l'aide chinoise est subordonnée à la doctrine de non-interférence de Pékin et n'est à ce titre soumise à aucun impératif en matière des droits de l'Homme, de bonne gouvernance, de la préservation de l'environnement, du désendettement, etc.⁸⁰. Pour la Chine en effet, les droits économiques et sociaux prévalent sur les droits de l'Homme, et le développement économique est une condition préalable et indispensable à l'instauration de la démocratie. De ce fait, de nombreux observateurs estiment qu'elle soutient les autocrates dotés de ressources naturelles à vendre, comme en Guinée ou au Soudan, en même temps qu'elle sabote les réussites engrangées jusque-là par la coopération au développement occidentale. L'action chinoise en Angola et au Zimbabwe a ainsi permis à ces deux pays de passer outre les pressions internationales et a ruiné de nombreuses possibilités de réforme en leur sein. Les ventes de matériel militaire, comme au Zimbabwe⁸¹, l'apport de devises ou d'infrastructures en échange de matières premières, comme en Angola⁸², et un soutien mutuel dans les fora multilatéraux, comme pour le Soudan, ont immanquablement débouché sur des violations graves des droits de l'Homme dans ces pays. Pour certains, le modèle de développement chinois, dût-il continuer à engranger les succès, débouchera donc sur « un monde plus corrompu, chaotique et autoritaire »⁸³. Cela étant dit, l'OCDE indique que « les indices de corruption des partenaires africains de la Chine [...] n'ont pas diminué ces dernières années, quant la présence de ce géant asiatique s'est faite plus visible en Afrique »⁸⁴ et l'historique des coopérations entretenues avec certains dictateurs africains par les Occidentaux ne plaide certainement pas en faveur d'un respect inconditionnel des droits de l'Homme par ces derniers.

Conclusion

Comme on le voit, la dynamique Chine-Afrique est à la fois un ballet diplomatique complexe, une interaction économique multiforme aux impacts variés et la matérialisation de nombreuses interprétations discordantes du rôle de la Chine dans le monde multipolaire contemporain.

La Chine a trouvé en Afrique des éléments indispensables à sa croissance économique, telle qu'imaginée dans sa politique de développement harmonieux : des ressources naturelles, des marchés d'exportation, des bans d'essai pour ses entreprises et sa « nouvelle » diplomatie de puissance, des alliés nombreux dans l'arène internationale et des opportunités de renforcer son statut de puissance mondiale.

Elle est néanmoins confrontée à un nombre croissant d'obstacles et de difficultés, parfois paradoxales. Sa doctrine de non-interférence lui assure la bienveillance d'élites autoritaires africaines en même temps qu'elle la confronte aux pressions internationales et à une société civile africaine demandeuse de plus de démocratie. Si l'instabilité chronique de certaines régions d'Afrique lui a fourni de nombreuses opportunités de faire des affaires sur le continent sans concurrence, cette même instabilité menace dorénavant la sécurité de ses intérêts, comme le prouvent les menaces auxquelles ses entreprises sont confrontées au Soudan par exemple. Le

80. D. Ratha, S. Mohapatra, S. Plaza, *Beyond Aid : New Sources and Innovative Mechanisms for Financing Development in Sub-Saharan Africa*, Washington : The World Bank, « Policy Research Working Paper », 2008.

81. « Chinese ship carries arms cargo to Mugabe regime », *The Guardian*, 18 avril 2008.
<http://www.guardian.co.uk/world/2008/apr/18/china.armstrade>

82. R. Soares De Oliveira, « Business success, Angola-style : postcolonial politics and the rise of Sonangol », *Journal of Modern African Studies*, 45 (4), p. 595-619

83. N. Moises, « Rogue Aid », *op. cit.*

84. A. Goldstein, *et. al.*, *The Rise of China and India : What's in it for Africa ?*, Paris : OCDE, 2006, p. 37.

mode de vie frugal et travailleur des migrants chinois sur le continent, vecteur d'admiration dans un premier temps et de réussite économique ensuite, a débouché sur des ressentiments au sein d'une population africaine inquiète de voir ses emplois menacés ou ses conditions de travail détériorées, comme en Zambie. Ses succès renforcent son statut de grande puissance mais inquiètent les puissances occidentales, pourtant déjà hésitantes sur la posture diplomatique à adopter envers la Chine.

Enfin, les actions chinoises ayant redonné aux États africains une nouvelle importance et une nouvelle capacité de négociation au niveau international, ces derniers ont désormais plus d'opportunités de changer de partenaire privilégié pour maximiser leurs gains, selon le même schéma qu'au siècle dernier, lorsque Taipei et Pékin échangeaient la reconnaissance diplomatique des États africains contre des arguments sonnants et trébuchants. Entraves sérieuses à la pérennisation de l'implication chinoise sur le continent, ces écueils sont néanmoins pris très au sérieux par Pékin qui, dans une désormais familière logique de long-terme, tente d'y opposer une réponse adaptée, notamment et principalement par le renforcement d'une « diplomatie publique » et de son « soft power ».

À mesure que la Chine se retrouve confrontée en Afrique à l'ampleur de la corruption, au manque de cadre légal, aux ressentiments d'une population demandeuse de démocratie ou encore aux dangers liés à l'instabilité et aux conflits locaux voire régionaux, de nouvelles pistes et opportunités de collaboration avec d'autres acteurs, comme le NEPAD ou l'Union européenne, se présentent donc à elle avec de plus en plus d'acuité et de pertinence.

Quant à l'Afrique, si elle a trouvé une nouvelle importance comme objet d'un « Grand Jeu » entre puissances, elle n'a toujours pas atteint le statut d'acteur à part entière dans le système international contemporain, les influences extérieures confinant toujours ses choix politiques et économiques à un spectre trop limité de possibilités. Les bouleversements profonds que provoque l'irruption de la Chine sur le continent génèrent à la fois des opportunités et des dangers : cette situation donne en effet, au moins potentiellement, aux décideurs africains l'occasion de tirer leur pays d'une situation de sous-développement et d'impuissance, dans les sphères économique comme politique mais les confronte à de nouveaux défis.

En République démocratique du Congo, les infrastructures prévues dans les « contrats chinois » sont une opportunité gigantesque mais la corruption, la mauvaise gestion, l'instabilité et les aléas des systèmes légal et judiciaire font craindre des résultats catastrophiques pour la population. Ainsi, si certains gouvernements ont réussi à clairement encadrer la présence et les activités des opérateurs chinois sur leur territoire, comme le Sénégal, la plupart d'entre eux ne sont parvenus à mobiliser qu'une partie des moyens et compétences nécessaires pour faire face aux immenses défis qu'apporte l'arrivée de la Chine et en dégager le maximum de bénéfices.

Le droit de réponse aux incursions économiques chinoises comme européennes, américaines, japonaises ou indiennes que doit se constituer l'Afrique, comme indispensable premier pas vers une indépendance accrue et une intégration à la mondialisation, doit passer par une prise de responsabilités au niveau si pas continental au moins régional pour être crédible et faire jouer la compétition des puissances extérieures. Or cette prise de responsabilités est loin d'être acquise.

* * *